



Programme

## DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

*Formation sous habilitation INRS*

*Présentiel*

*2 JOURS (14h en continu)*

### FINALITE

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES OPERATIONNELS

Les stagiaires seront capables de :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

### PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

### PRE REQUIS

Etre salarié de l'entreprise.

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

**Moyens matériels :**

- Power point
- Outils d'apprentissage : plan d'intervention, mannequins (adultes, enfant, bébé), défibrillateur, kit de plaies, outils de 1er secours, plaquette

**Méthodes pédagogiques :**

- Exercices pratiques, cas concrets, simulations d'accidents  
Aide mémoire remise en fin de stage à chaque participant
- Support pédagogique remis aux participants

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

Modalités de suivi : Feuilles d'émargement, certificat de réalisation, attestation de fin de formation.

Modalité d'évaluation des stagiaires : Grille de certification des compétences du SST

Validation des acquis lors d'une évaluation certificative réalisée par le formateur, en vue de la délivrance d'un Certificat INRS de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois.

Modalités d'évaluation du formateur et de la formation : fiches d'évaluation à chaud et fiches d'évaluation à froid 3 à 6 mois après la formation.

## CONTENU

### JOUR 1

#### 1. Etre Capable de situer le cadre juridique de son intervention

- Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention au sein de son entreprise et en dehors de celle-ci ;
- Etre capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique, lors de son intervention.

#### 2. Etre Capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Etre capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise ;
- Etre capable de situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention.

#### 3. Etre Capable de contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention

- Etre capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail ;
- Etre capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses.

#### 4. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

- Etre capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
- Etre capable de définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en oeuvre.

### JOUR 2

#### 5. Etre capable de réaliser une protection adaptée

- Etre capable de mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte des populations ;
- Etre capable de reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels menaçant la victime de l'accident et/ou son environnement ;
- Etre capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

#### 6. Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- Etre capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée ;
- Etre capable d'associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser.

#### 7. Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement

- Etre capable de définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours d'organiser leur intervention ;
- Etre capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre ;
- Etre capable de choisir, parmi les personnes présentes et selon les critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte ;
- Etre capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message afin de favoriser l'arrivée des secours

#### 8. Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

- Etre capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre ;
- Etre capable de mettre en oeuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée ;
- Etre capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés.

#### 9. Le dispositif de validation des SST : 2 épreuves certificatives

### MODALITES



## Programme

Dates : nous contacter

Durée : 2 jours de formation soit 14 heures

Lieu : en intra ou à Fontenilles

Nombre de stagiaires : 4(minimum) et 10 stagiaires (maximum)

### INTERVENANTE

Formatrices Sauveteur secouriste du travail

### CONTACT

PRO.LEARNING

Nathalie CHAVE - Chargée de mission formation

☎ 05.34.41.38.87      Mail : [formation@pro-learning.fr](mailto:formation@pro-learning.fr)